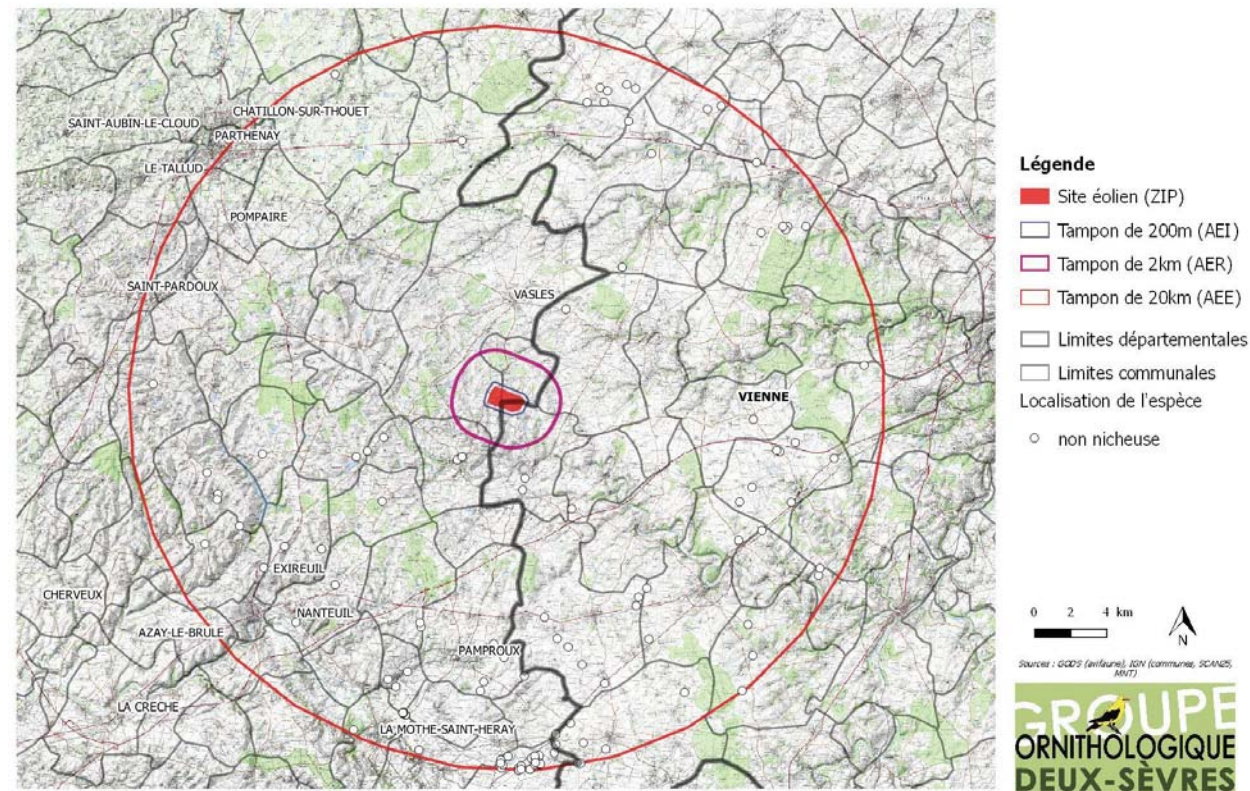
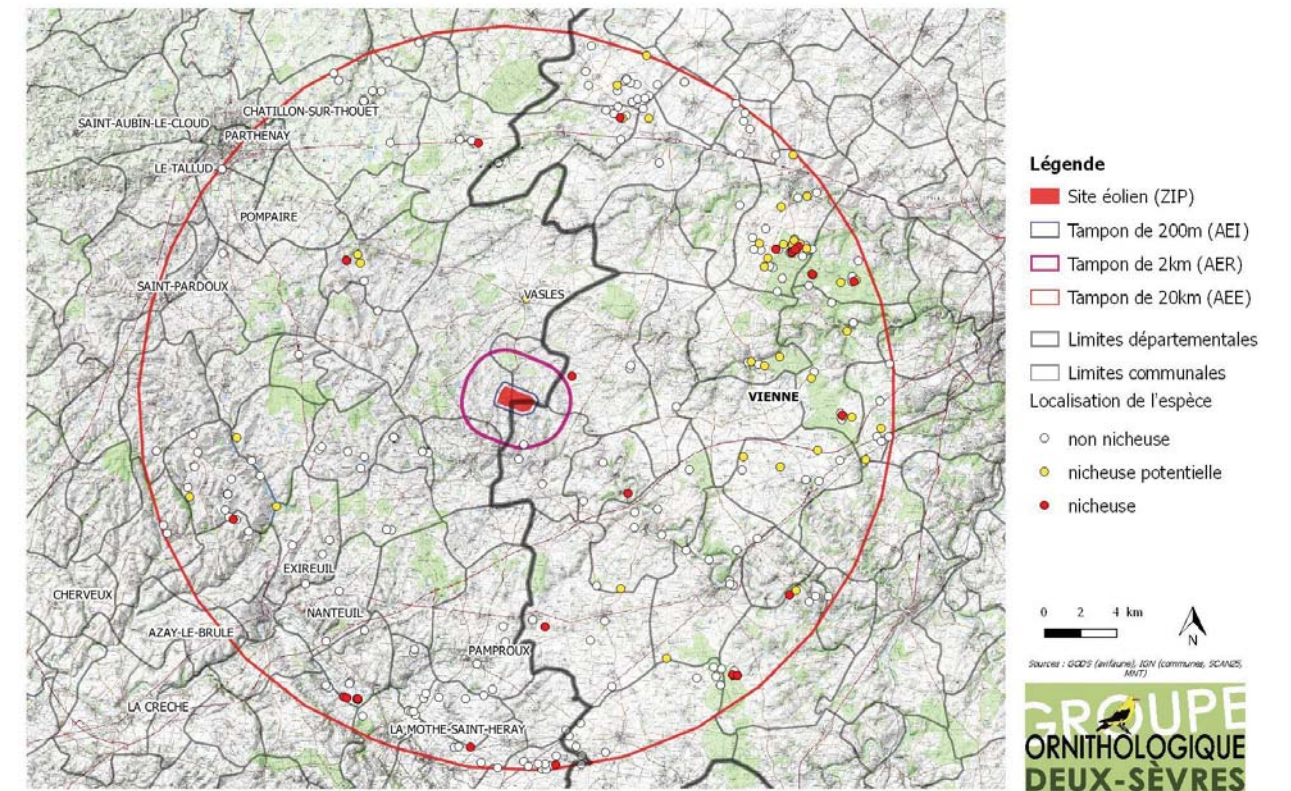


Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Faucon émerillon - *Falco columbarius*



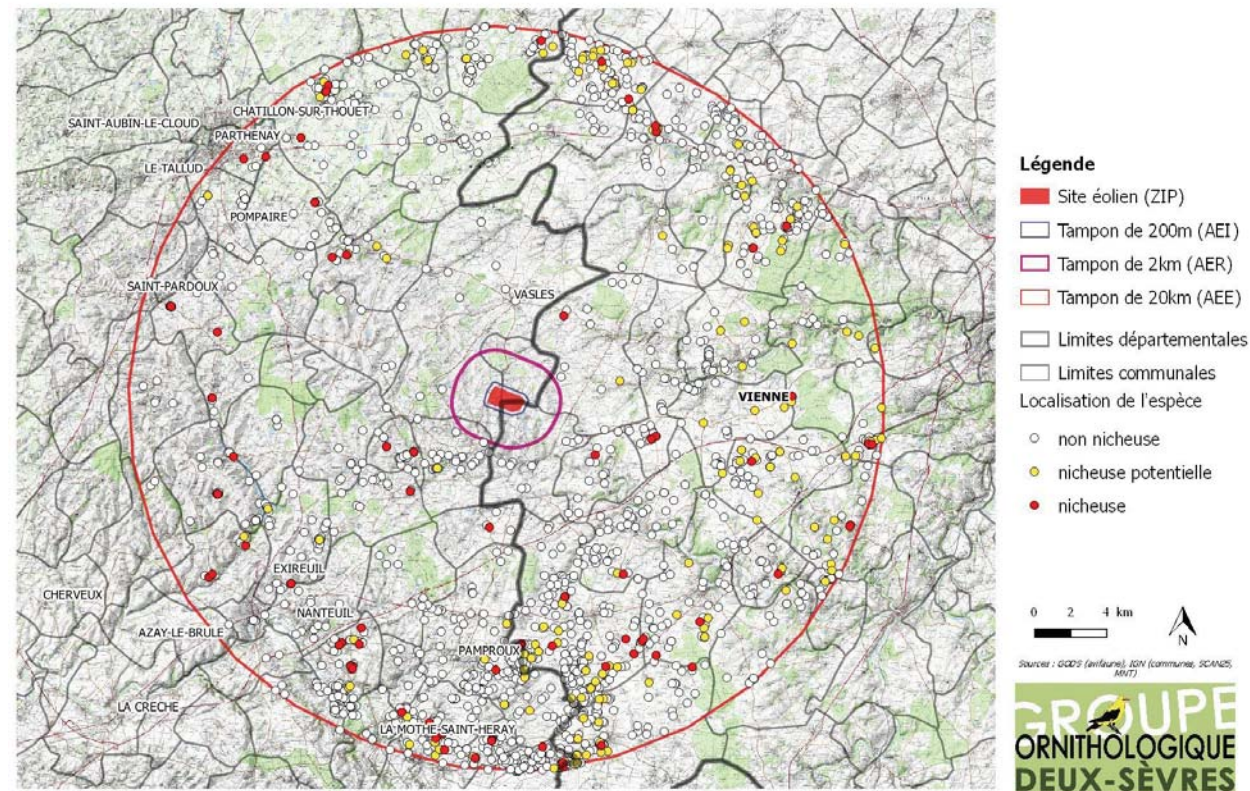
Le **Faucon hobereau** niche régulièrement à l'interface des milieux boisés et des étangs qui parsèment la zone, ainsi que dans le bocage, le long des vallées. On le retrouve donc régulièrement dans cette zone, même si sa présence est sans doute plus importante que ne le montre la carte page suivante. Il conviendra de s'assurer qu'aucun couple ne niche au sein même des boisements de la ZIP.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Faucon hobereau - *Falco subbuteo*



Le **Faucon crécerelle** est l'un des rapaces nicheurs les plus abondants, avec des couples très régulièrement répartis dans cette zone, même si de nombreux « blancs » de prospection existent. Cette espèce est particulièrement sensible aux éoliennes.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Faucon crécerelle - *Falco tinnunculus*

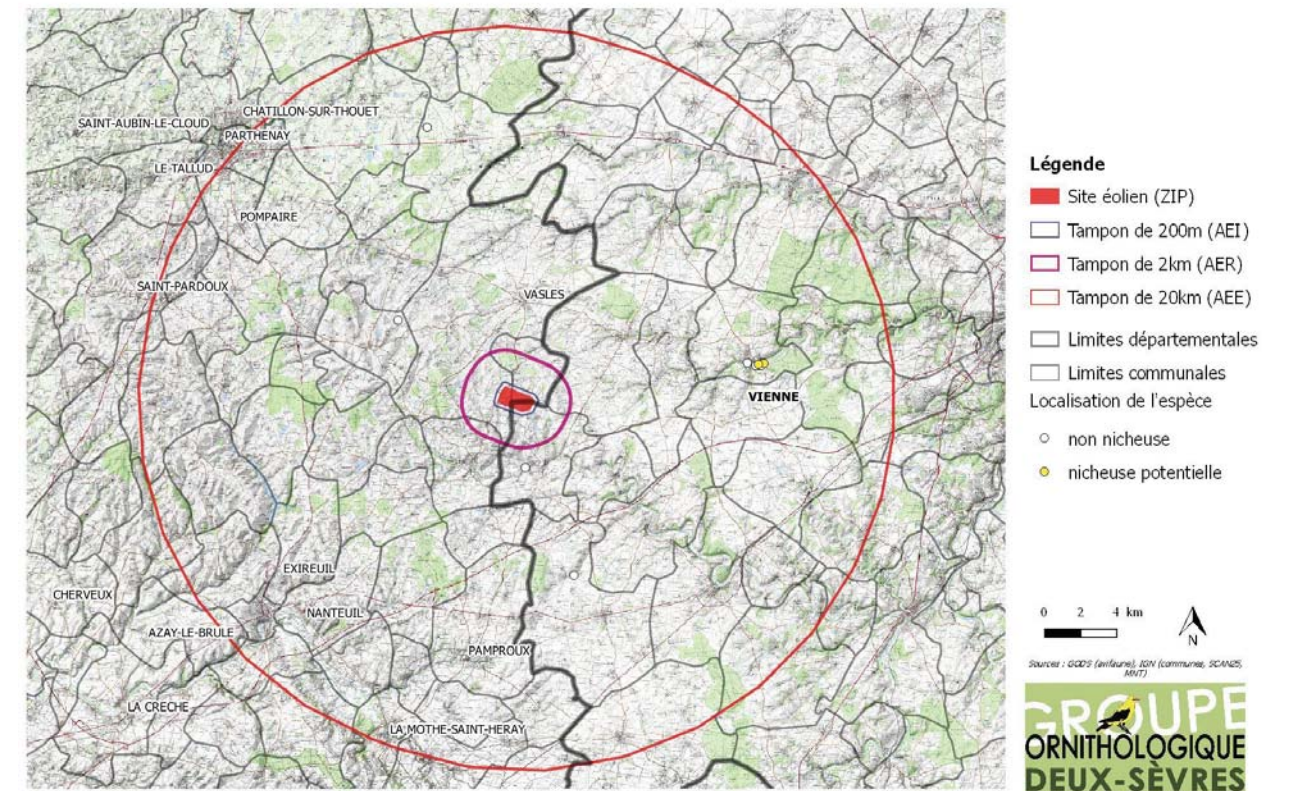


Les milieux sont également favorables à ces espèces, celles-ci devront être activement recherchées aux périodes favorables et leurs statuts biologiques doivent être déterminés et pris en compte. Notons qu'en Europe, 598 cas de collisions de Faucon crécerelle avec des éoliennes sont documentés (Dürr, 2020).

6. Rôle et grue

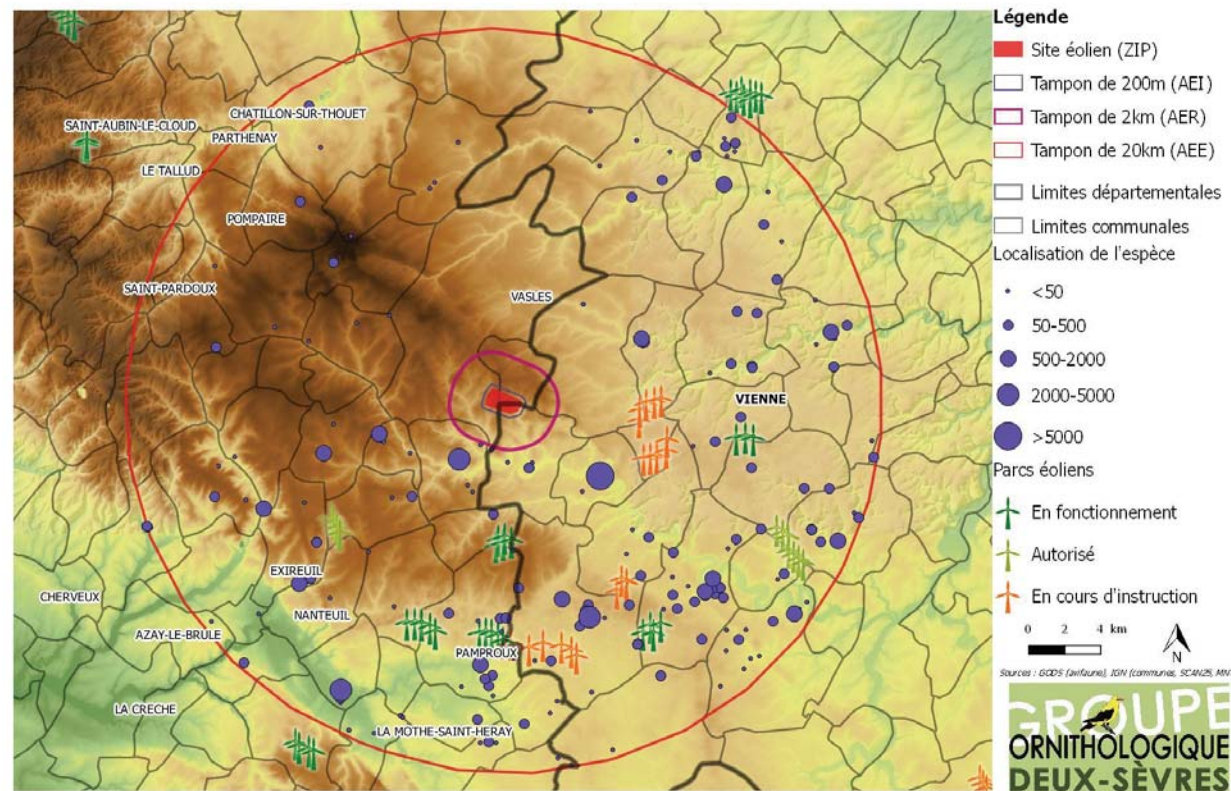
Le **Rôle d'eau** est régulièrement observé dans l'AEE, principalement en période d'hivernage. Cependant, il est nicheur potentiel à 15 Km à l'est de la ZIP.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Rôle d'eau - *Rallus aquaticus*



Enfin, cette zone se trouve sur un axe orienté sud-ouest à nord-est annuellement fréquenté par la **Grue cendrée**. Les effectifs sont extrêmement variables d'une année à l'autre, allant de quelques dizaines jusqu'à plusieurs milliers d'individus. En moyenne, les observateurs locaux notent le passage d'environ 500 ind. au passage prénuptial comme au passage postnuptial. Il s'agit donc d'un enjeu potentiellement fort pour ce parc, d'autant que la configuration du relief suggère un axe de passage favorable, en particulier côté Vienne.

**Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Grue cendrée**



Pour la Grue cendrée, comme pour l'Oie cendrée, une étude des axes de migration et du flux migratoire, et de l'impact des autres parcs éoliens déjà construits ou en projet devra donc permettre d'affiner les analyses sur les passages migratoires de cette espèce, qui est réputée sensible à la problématique des éoliennes.

7. Outarde canepetière

L'**Outarde canepetière** est une espèce rare et menacée des plaines cultivées de l'ouest de la France. En régression depuis plus de 30 ans, cette espèce inscrite à l'Annexe I de la directive « Oiseaux » (Directive 2009/147/CE) est identifiée comme « en danger » sur la liste rouge nationale des oiseaux nicheurs. Le Poitou-Charentes accueille la majeure partie de la dernière population nicheuse migratrice d'Europe occidentale, et les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne jouent un rôle majeur pour la conservation de cette souche génétique migratrice.

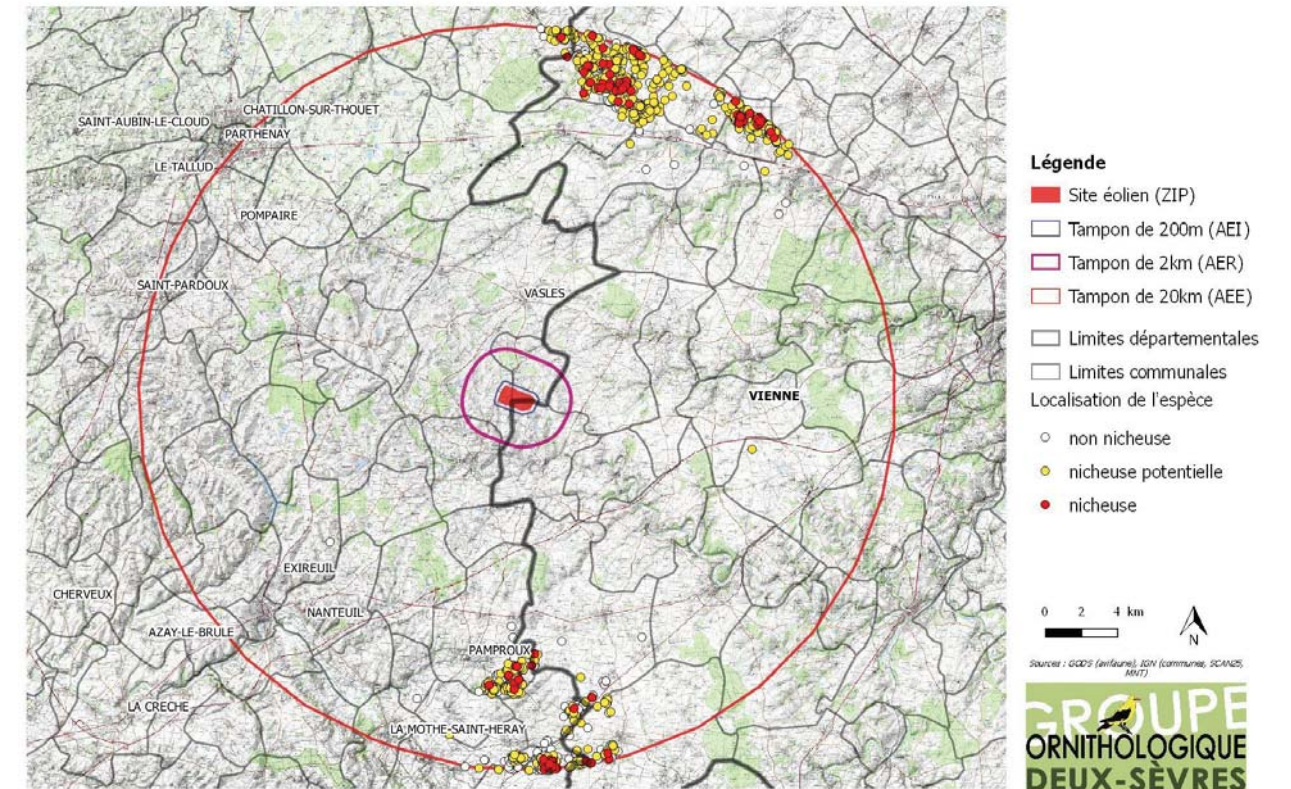
Inféodée aux milieux ouverts, à l'origine de type steppique, cette espèce se retrouve principalement dans les grandes plaines cultivées accueillant des trames de prairies pérennes (hors zone humide : cultures de légumineuses, graminées ou jachères).

Les premiers mâles chanteurs d'Outarde canepetière sont observés dès le mois de mars. Ils se rassemblent alors par lek où vont avoir lieu les parades nuptiales et la constitution des couples. La nidification s'étale ensuite du mois de mai au mois d'août, les premiers rassemblements familiaux pouvant être observés dès fin juin. Les rassemblements postnuptiaux concernent d'abord les mâles pour la mue, puis ils sont rejoints par les familles et l'on assiste à l'automne (septembre à début novembre) aux rassemblements. De rares cas d'hivernage ont été recensés.

La carte page suivante montre que les principales zones de reproductions se situent en limite de
Etude du GODS p.28

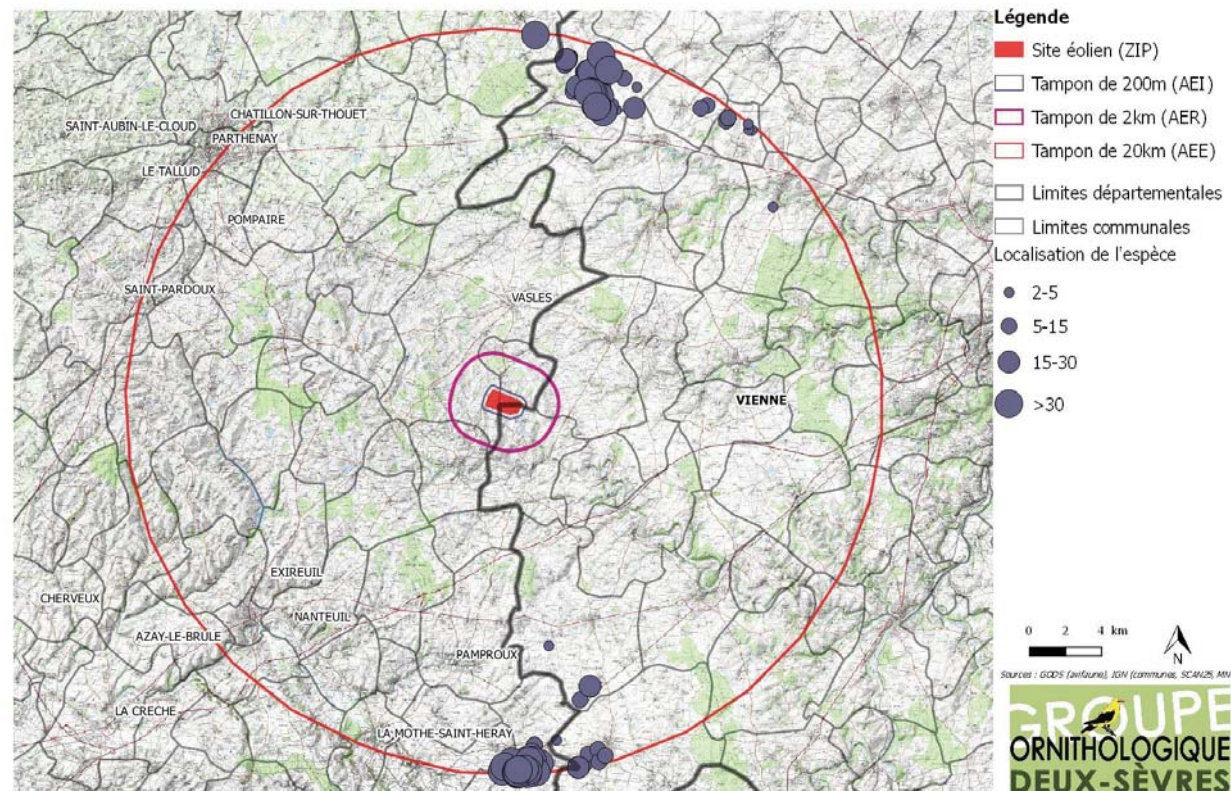
l'AEE : dans les 2 ZPS du nord et dans celle du sud. Et, nous pouvons noter une donnée de reproduction potentielle à une douzaine de kilomètres à l'est de la ZIP.

**Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Outarde canepetière - *Tetrax tetrax***



En période postnuptiale, plusieurs rassemblements sont dénombrés chaque année dans les 3 ZPS et dans l'AEE à une quinzaine de kilomètres de la ZIP.

**Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Outarde canepetière (rassemblements)**



Rappelons enfin que des échanges existent entre les différentes zones où l'espèce est présente (ZPS, ZNIEFF) et que ces échanges commencent à être documentés par les programmes de marquage individuel et la pose de balise GPS. C'est dans le cadre de ces échanges que l'Outarde canepetière pourrait fréquenter ou survoler la ZIP, même si nous ne disposons pas, à ce jour, d'éléments pour l'attester.

Afin d'évaluer l'impact du projet sur la migration de cette espèce lors des migrations pré-nuptiale et post-nuptiale, un suivi des déplacements des oiseaux par radar, les nuits de pleine lune en février/mars/avril et octobre/novembre, doit être envisagé.

8. Limicoles

a) Œdicnème criard

L'**Œdicnème criard**, est un limicole régulièrement observé dans les milieux agricoles les plus secs en période de reproduction et en période de rassemblements pré et post-nuptial. En période hivernale, les observations rapportées sont de plus en plus fréquentes, même si les effectifs sont généralement faibles et liés aux hivers doux. Espèce emblématique des plaines, il est également bien présent dans le bocage.

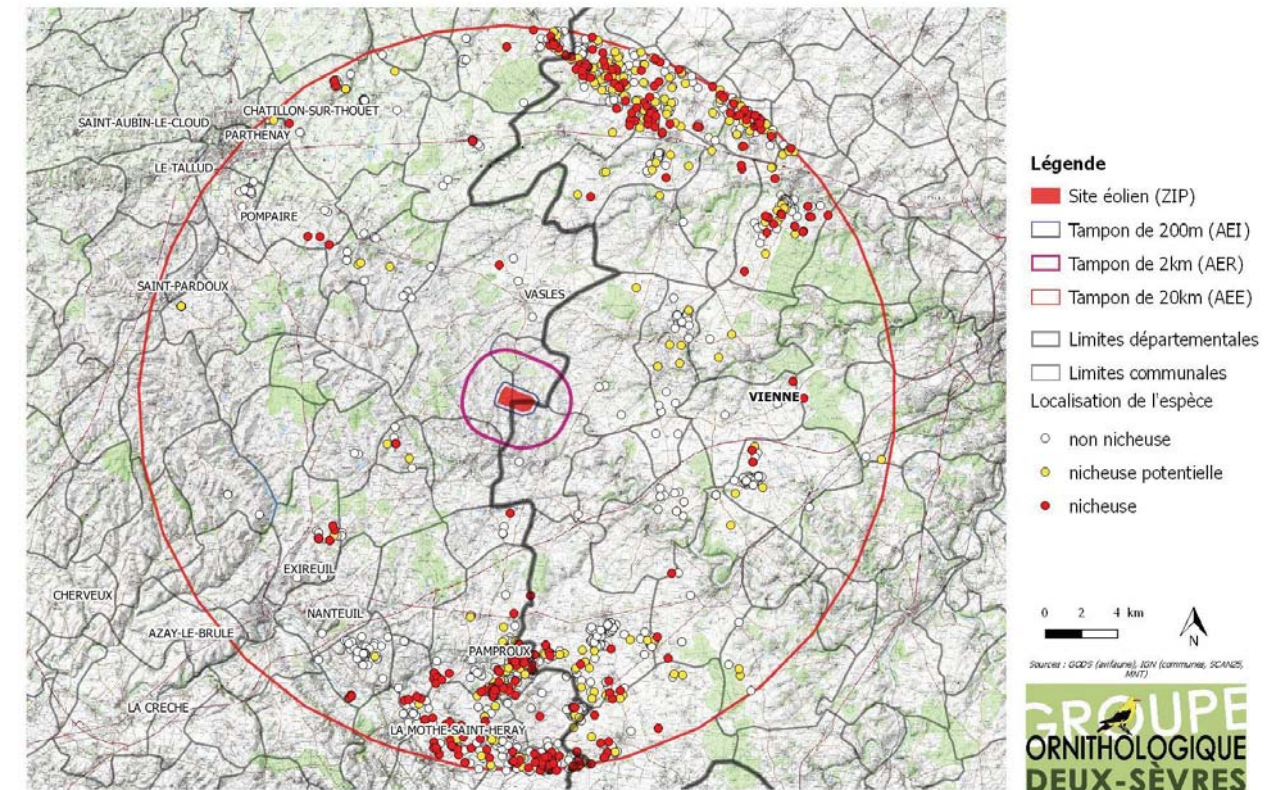
Il est inscrit à l'Annexe I de la directive « Oiseaux » (Directive 2009/147/CE) et identifié comme nicheur déterminant en Poitou-Charentes, qui accueillerait 25 à 30 % de la population nicheuse française (Rigaud & Granger, 1999 ; Issa & Muller, 2015).

La nidification a principalement lieu sur des terrains dénudés tels que des labours ou des semis de printemps, mais également dans les vignes et parfois au sein de prairies rases pâturées ou non,

souvent près d'affleurements rocheux. Une fois la saison de reproduction terminée, ces oiseaux se regrouperont en rassemblements post-nuptiaux avant de repartir en Péninsule ibérique, voire jusqu'en Afrique du nord pour l'hivernage.

Sa nidification est potentielle sur l'ensemble des zones agricoles du rayon des 20 km. La carte ci-dessous montre que les 3 ZPS sont des zones importantes pour cette espèce, mais elle indique surtout la forte pression d'observation sur ces zones. En dehors de ces secteurs, l'espèce n'est pas particulièrement suivie, et les relevés ponctuels présentés traduisent mal la présence de l'espèce. Ainsi, il pourrait très bien être présent dans la ZIP ou l'AER en période de reproduction.

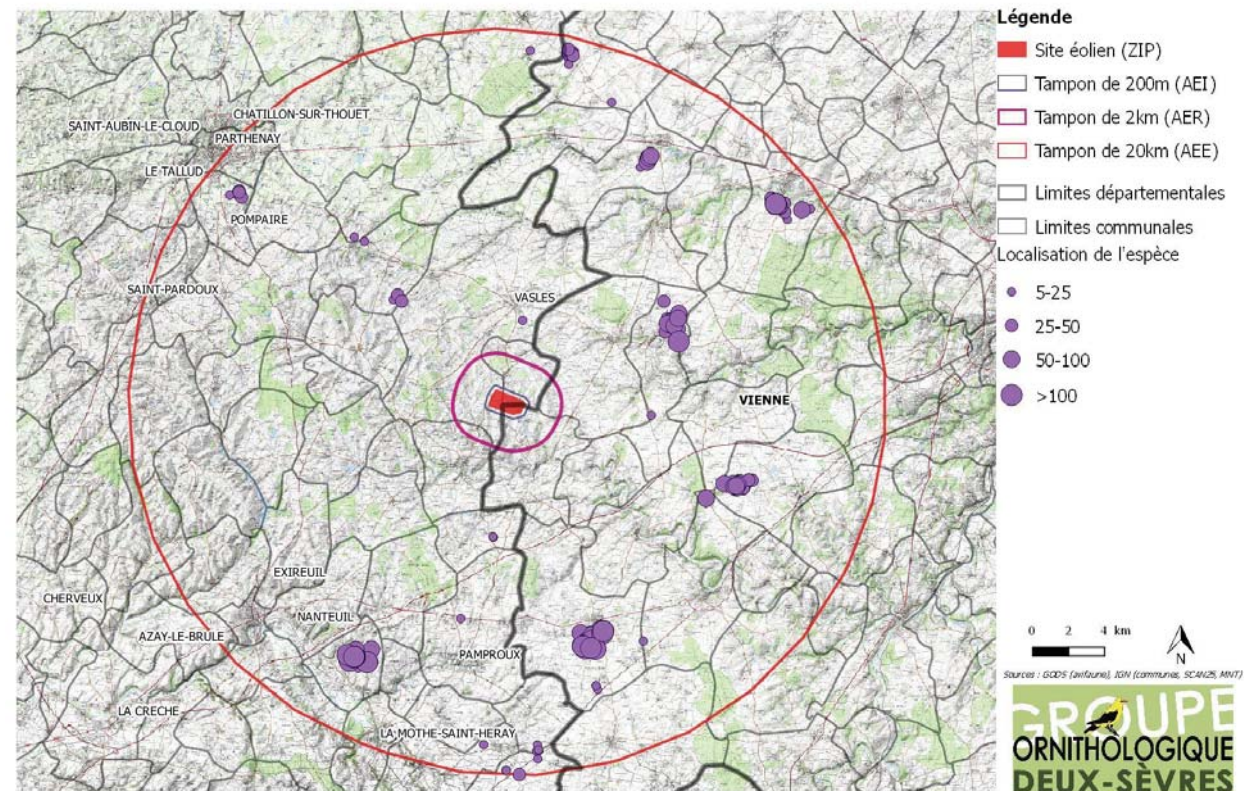
**Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Œdicnème criard - *Burhinus oedicanus***



Dans le secteur, le 1^{er} rassemblement post-nuptial connu se trouve à 4 km au nord de la ZIP, sur la commune de Vasles. Nous pouvons également noter la présence de plusieurs rassemblements importants, de plus d'une centaine d'individus, régulièrement répartis dans l'AEE aussi bien en Deux-Sèvres qu'en Vienne.

Des regroupements peuvent être observés ponctuellement avec des effectifs plus réduits en période estivale (Juillet/Août). Ils correspondent à des rassemblements familiaux qui précèdent ces regroupements plus importants.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Oedicnème criard (rassemblements)

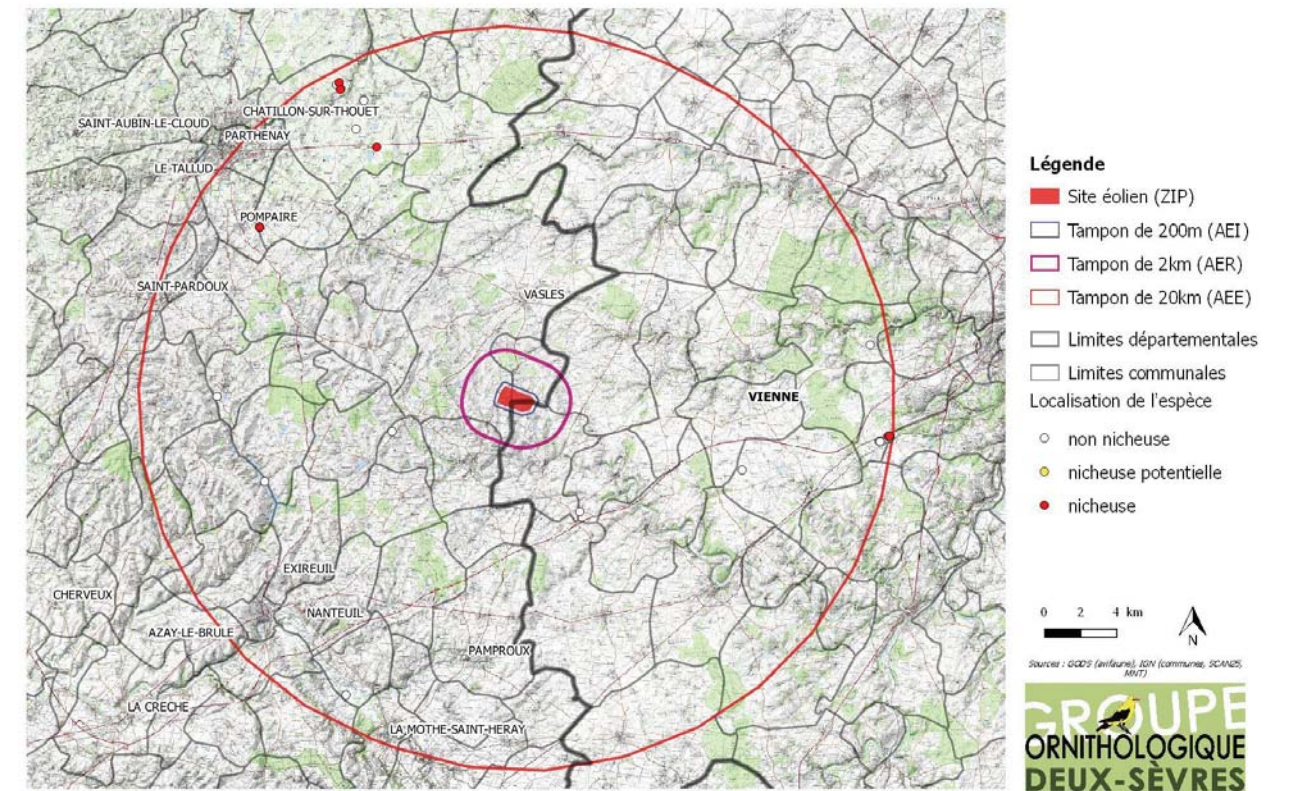


Pour toutes ces raisons, au vu de la sensibilité de l'espèce, il est nécessaire qu'elle soit recherchée spécifiquement sur l'ensemble des milieux favorables de la ZIP et de l'AER en période de reproduction et de rassemblements postnuptiaux. De plus, les échanges entre les différents rassemblements de l'AEE ont très certainement lieu la nuit, puisque l'espèce est très mobile à cette période et survole alors la ZIP.

b) Gravelot, pluvier et vanneau

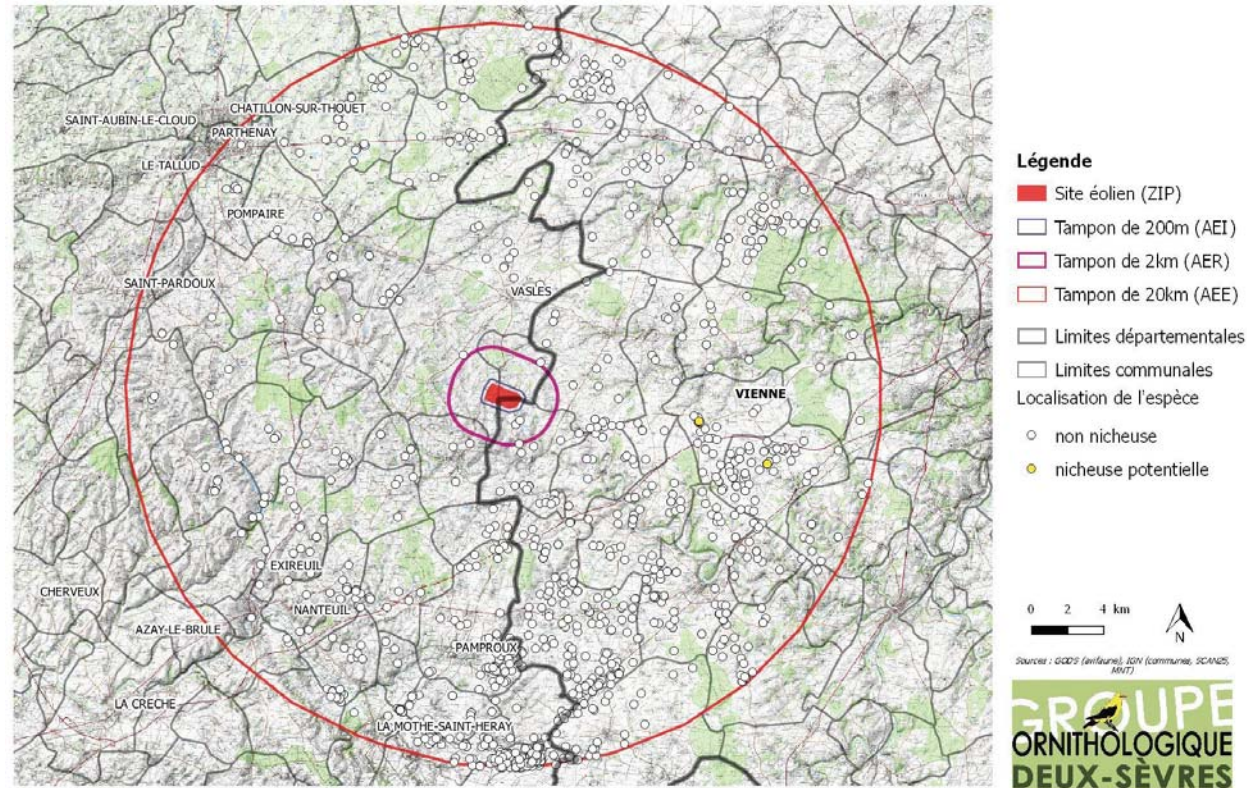
Le **Petit Gravelot** peut parfois nicher sur des grèves de cours d'eau ou d'étangs, voire en plein champs, comme c'est le cas sur 2 sites au nord-ouest en limite et 1 site à l'est en limite de l'AEE.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Petit Gravelot - Charadrius dubius

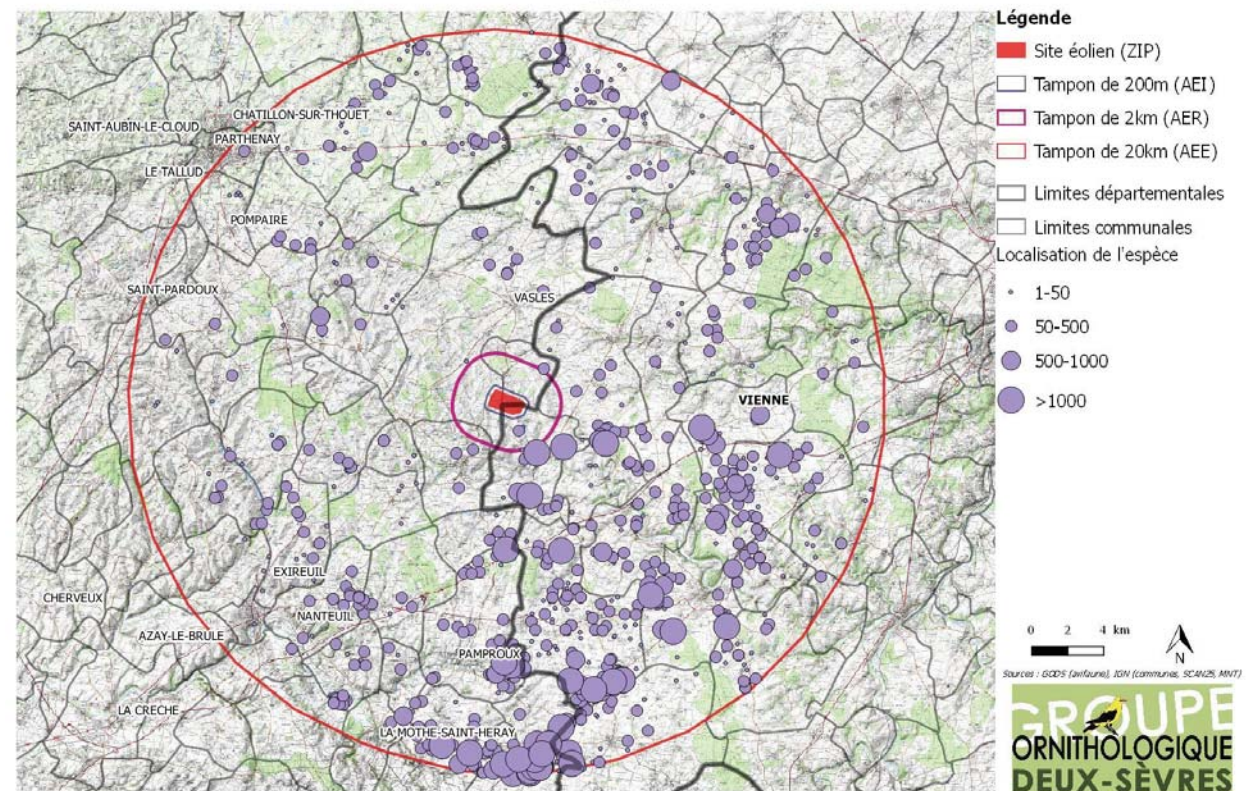


Le **Vanneau huppé** est un limicole peu commun en période de nidification. Malgré son statut d'espèce chassable, il est identifié comme nicheur déterminant en Poitou-Charentes et bénéficie d'une inscription sur la liste rouge des oiseaux nicheurs. Sa nidification n'est pas connue à proximité immédiate de la ZIP et les seuls secteurs de l'AEE où il niche potentiellement sont situés à plus de 10 km à l'est. En revanche, il est régulièrement observé en dispersion postnuptiale (dès juin), en migration et en hivernage sur la majeure partie de la zone étudiée comme le montre la carte ci-dessous. Ce secteur est favorable avec des observations régulières de groupes de plusieurs centaines d'individus, ainsi que 2 données de 1 000 individus en limite sud-est de l'AER.

**Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Vanneau huppé - *Vanellus vanellus***

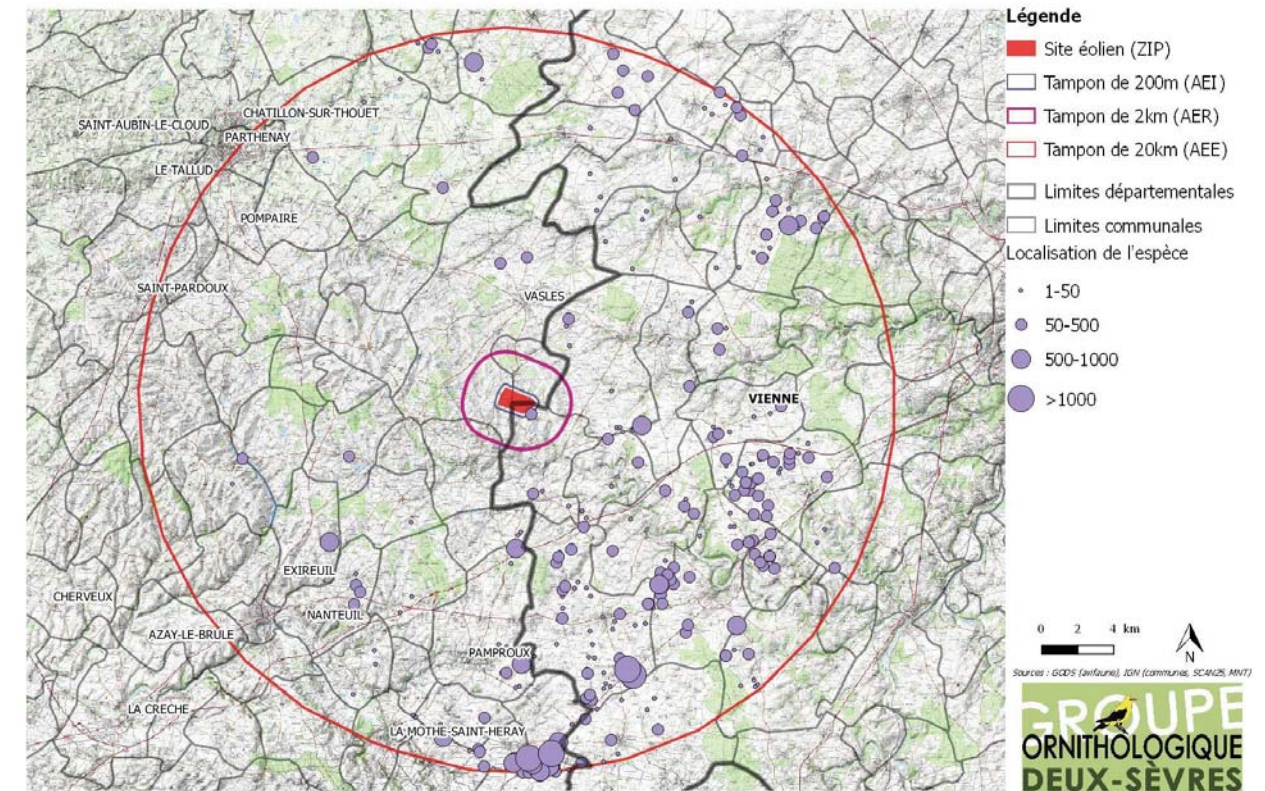


**Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Vanneau huppé (hivernants)**



Les groupes hivernants ou migrateurs de **Pluvier doré** sont souvent associés aux groupes de Vanneau huppé. Comme pour celui-ci, cette zone est favorable à l'hivernage, comme l'indique l'observation d'un groupe au sud-est de l'AEI et les différentes observations de plus de 1 000 individus dans l'AEE.

**Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Pluvier doré (hivernants)**



L'occupation de la ZIP et de ses abords par le Vanneau huppé, le Pluvier doré et le Petit Gravelot devra donc être précisée. Notons qu'en Europe, 42 cas de collisions de Pluvier doré et 27 de Vanneau huppé avec des éoliennes sont documentés (Dürr, 2020).

c) Barges et courlis

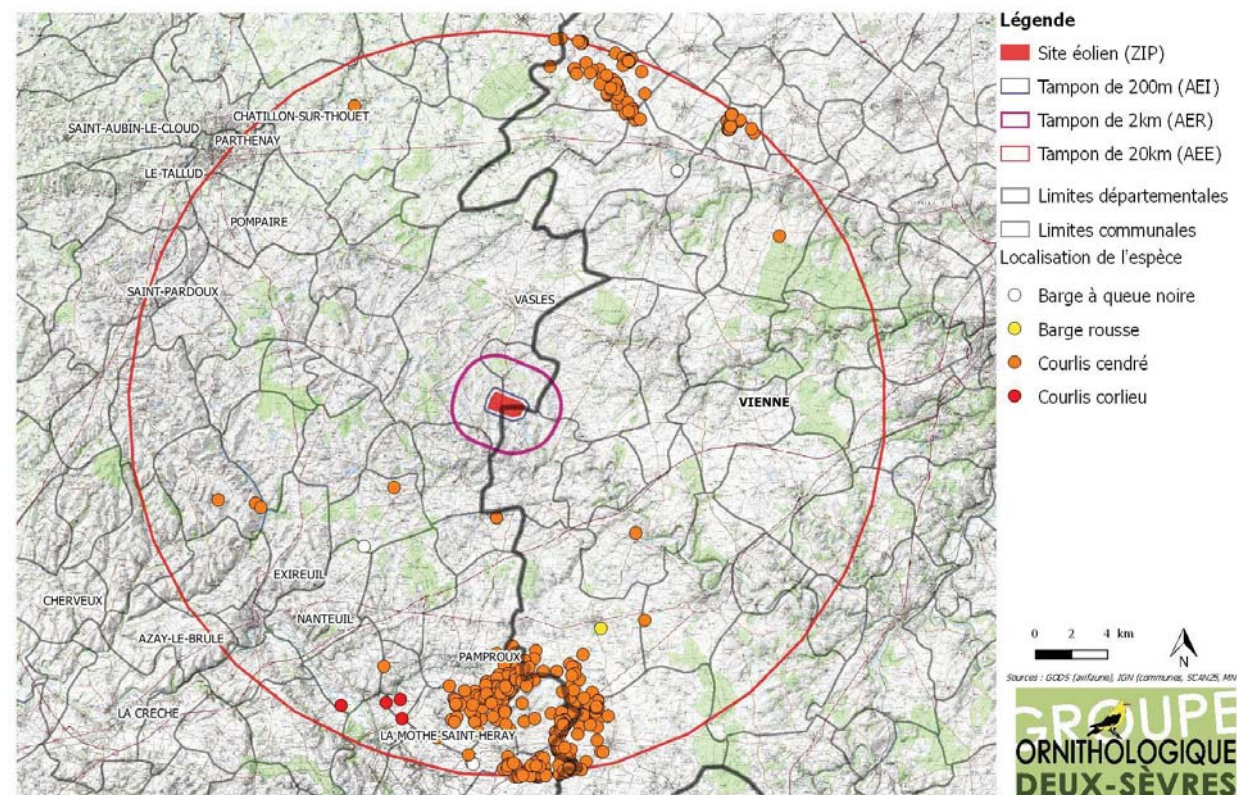
La **Barge à queue noire**, la **Barge rousse** et le **Courlis corlieu** ont été notés dans l'AEE mais il s'agit d'espèces migratrices très rares dans les deux départements, leurs observations sont donc ponctuelles.

Le **Courlis cendré** est une espèce à très forte valeur patrimoniale, puisqu'elle est classée « Vulnérable » sur la liste rouge mondiale. Cette espèce se reproduit dans les 3 ZPS, et dans notre zone d'étude, les sites de nidification les plus proches se trouvent à environ 15 km au sud et 18 km au nord de la ZIP. Quelques autres données ont été récoltées plus près, mais elles concernent des oiseaux hivernants ou migrateurs.

L'étude d'impact devrait évaluer les déplacements des individus nicheurs entre les 3 ZPS de même

que ceux d'autres individus en période de migration.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien Barges et courlis

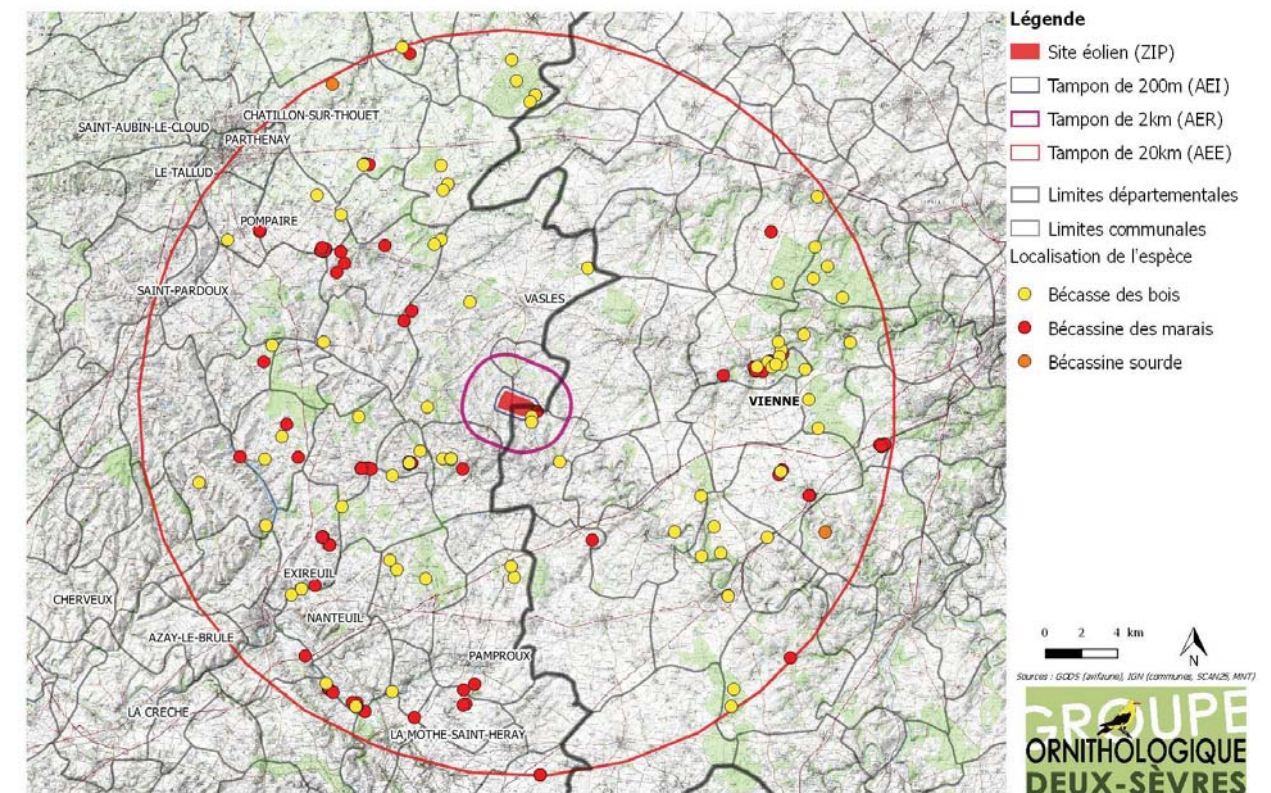


d) Bécasse et bécassines

La **Bécasse des bois** est susceptible d'être rencontrée dans la totalité des massifs boisés en hiver, tout comme la **Bécassine des marais** et la **Bécassine sourde**, qui fréquentent tous les types de zones humides, même très petites.

Ces deux espèces sont susceptibles d'être rencontrées de nuit dans les milieux qui parsèment la zone d'implantation potentielle.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien Bécasse et bécassines

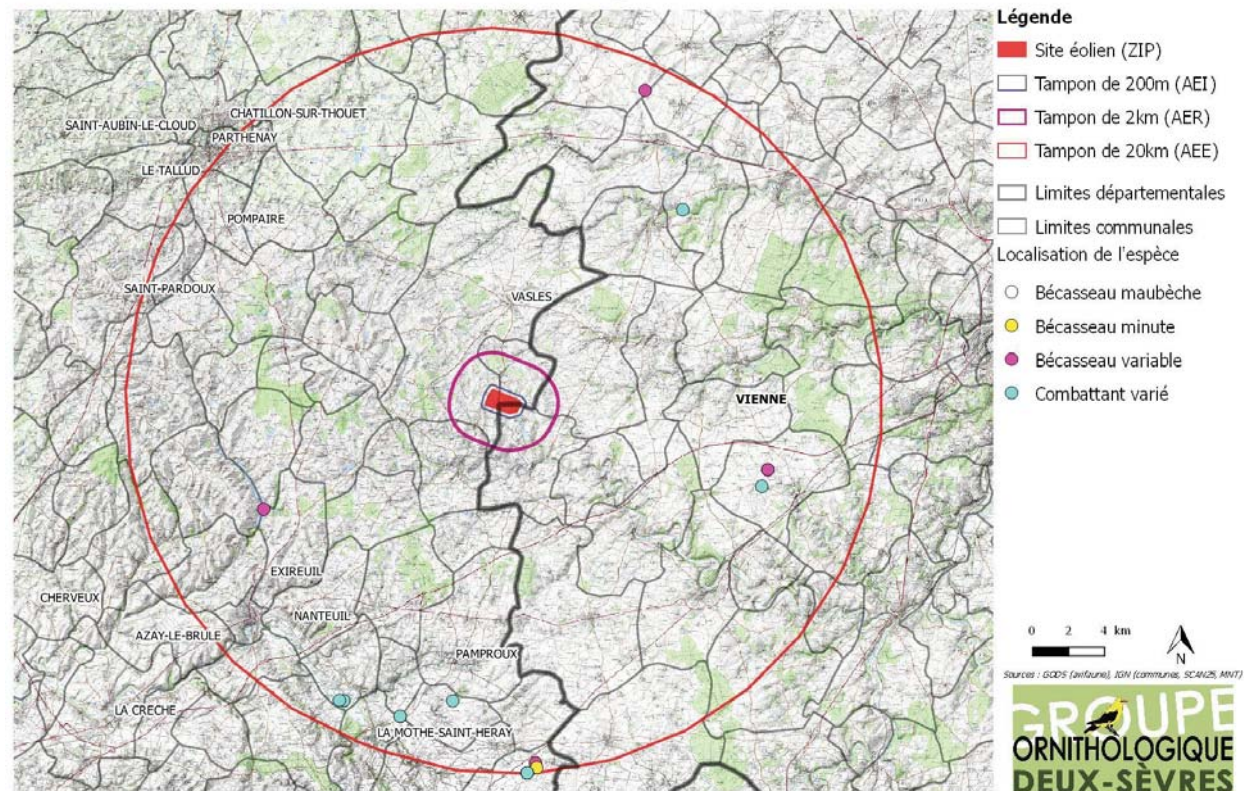


e) Autres limicoles

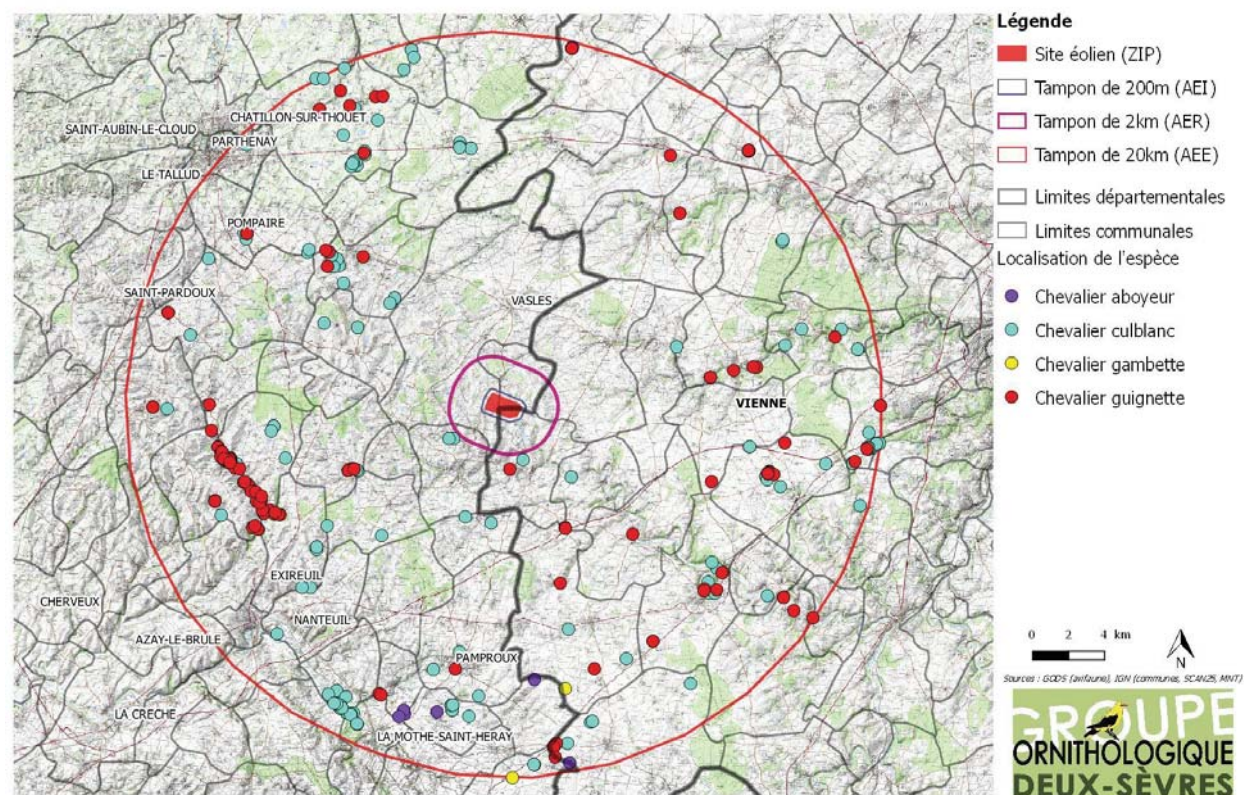
De nombreuses autres espèces de limicoles ont été observées sur la zone d'étude, notamment sur les pièces d'eau les plus importantes : lac de la Touche-Poupart ou étang des Châteliers par exemple.

Concernant les Chevaliers, les effectifs sont souvent réduits, sauf pour les **Chevalier guignette** et **culblanc** qui sont relativement communs et qui peuvent fréquenter une grande diversité de zones humides. Le **Chevalier aboyeur** et le **Chevalier gambette**, tout comme le **Combattant varié** sont des migrateurs peu communs. Quant aux bécasseaux, ils sont anecdotiques dans cette zone.

**Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Bécasseaux, tournepiere et combattant**



**Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Chevaliers**



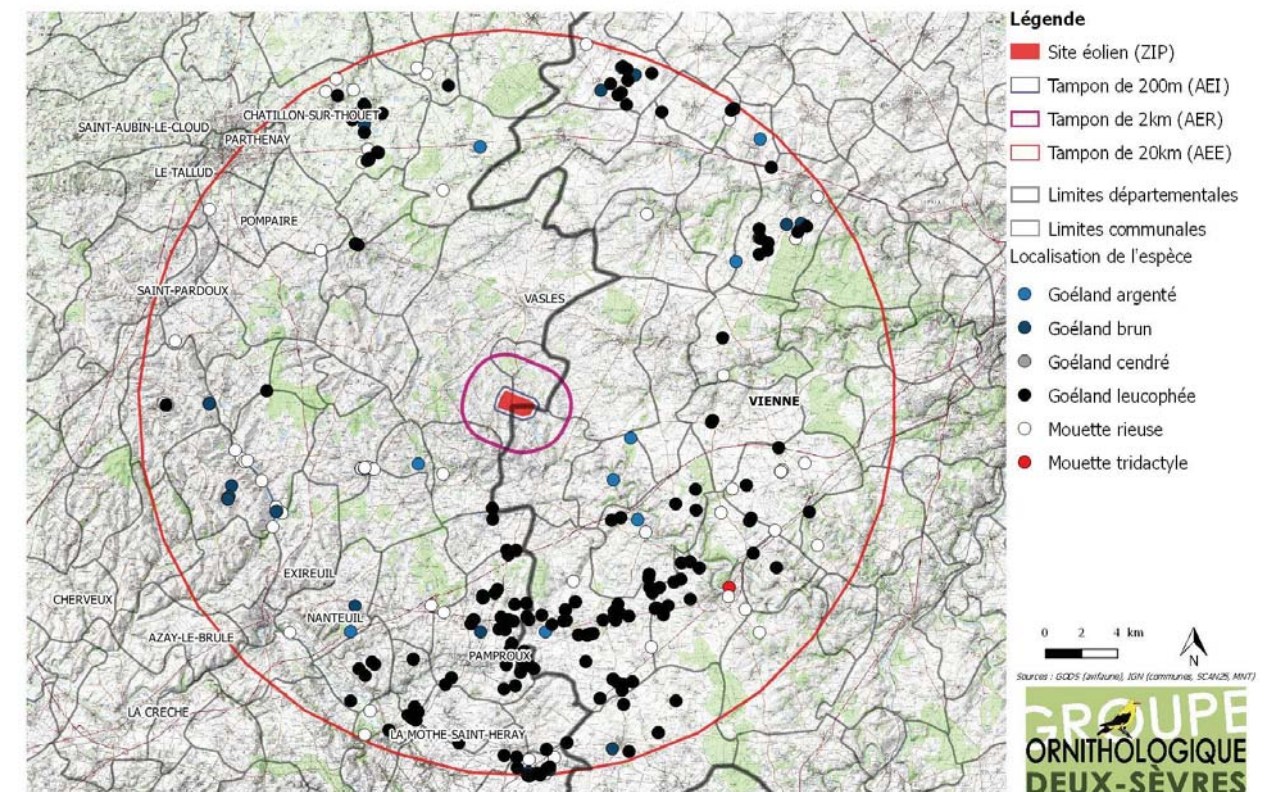
9. Laridés et sternidés

Neuf espèces de laridés et sternidés sont connues au sein de la zone d'étude des 20 km. Du plus commun au plus rare notons : le **Goéland leucophée**, la **Mouette rieuse**, le **Goéland argenté**, le **Goéland brun**, la **Sterne pierregarin**, la **Guifette moustac**, la **Guifette noire**, le **Goéland cendré** et la **Mouette tridactyle**. Une seule espèce niche dans l'AEE, la Sterne pierregarin : sur le lac de la Touche-Poupart à 15 Km à l'ouest-sud-ouest de la ZIP et sur un étang de la commune de Coulombiers à 15 Km à l'est.

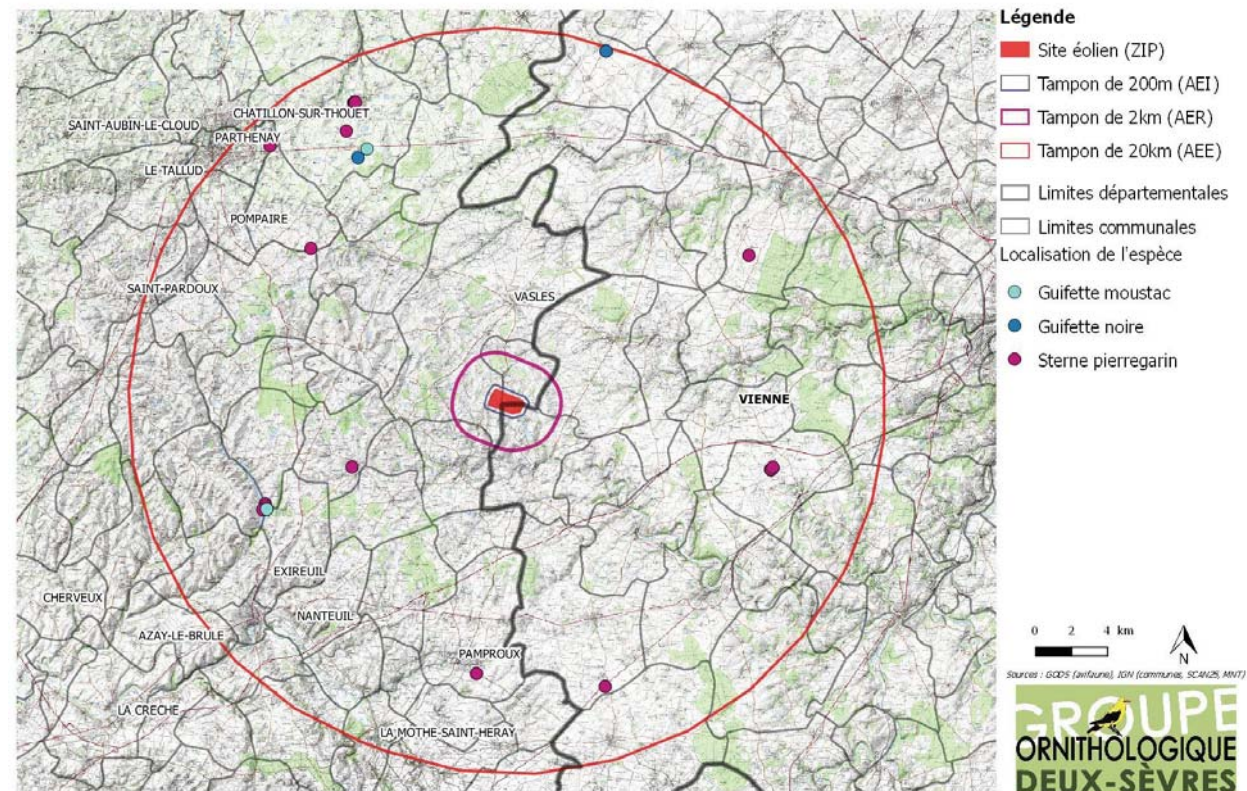
En l'absence de dortoirs hivernaux de laridés connus dans ce secteur, la fréquentation du site se limite probablement à des haltes migratoires ou à des déplacements erratiques en provenance de sites plus éloignés.

Toutes ces espèces sont sensibles à l'éolien, l'étude d'impact devra déterminer la fréquentation de la ZIP et de l'AER par ces espèces et l'impact du projet sur elles. Notons que de nombreuses collisions avec des éoliennes ont été recensées en Europe (Dürr, 2020) : 669 pour la Mouette rieuse, 298 pour le Goéland brun, 1 083 pour le Goéland argenté et 167 pour la Sterne pierregarin.

**Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Mouettes et goélands**



Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Sternes et guifettes



10. Rapaces nocturnes

Six espèces de rapaces nocturnes sont connues de l'AEE : le **Hibou Moyen-duc**, la **Chevêche d'Athéna**, la **Chouette hulotte**, l'**Effraie des clochers**, le **Petit-Duc Scops** et le **Hibou des marais** sont les six espèces de rapaces nocturnes recensées au sein de la zone des 20 kilomètres. Toutes sont potentiellement nicheuses, mais avec des degrés de rareté très différents.

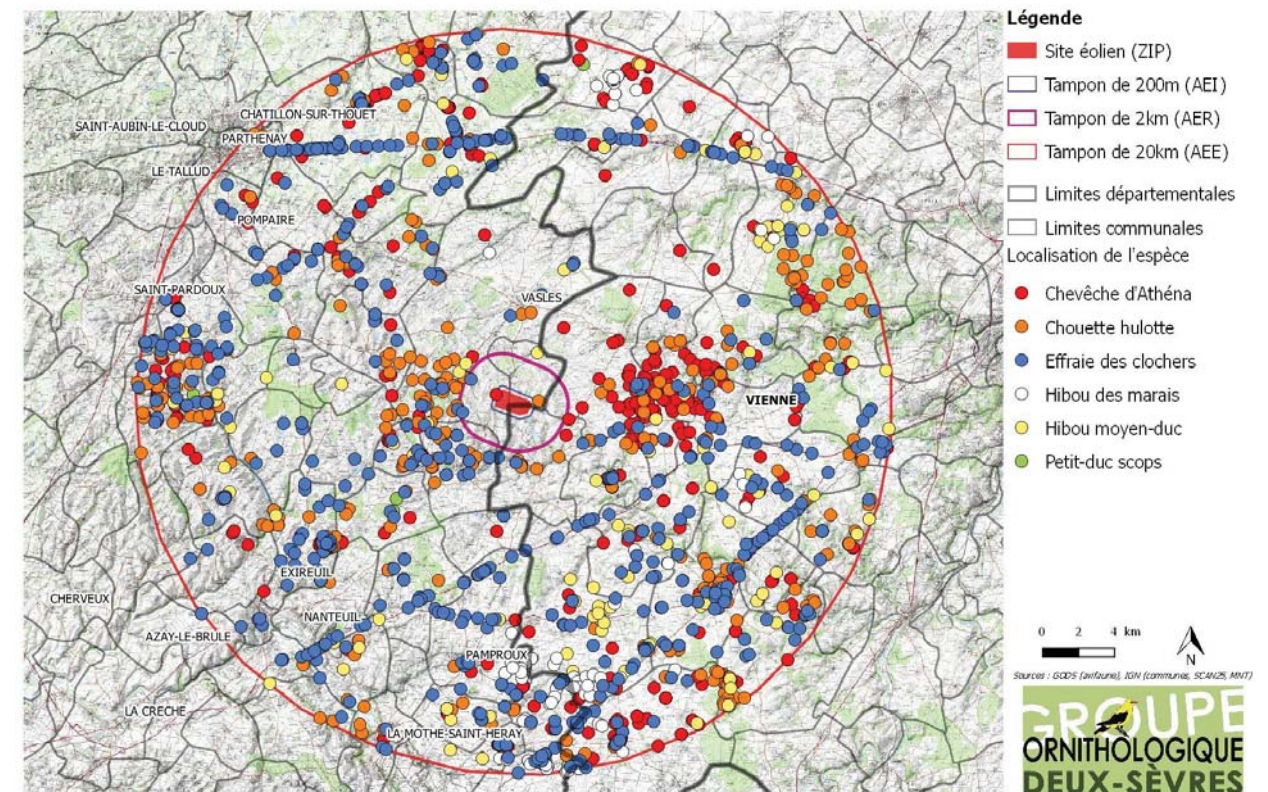
Le **Hibou Moyen-duc**, la **Chouette hulotte**, l'**Effraie des clochers** sont nicheurs sur l'AEE et sont donc potentiellement nicheurs au sein de l'AER et de la ZIP, puisque ces espèces sont encore relativement communes dans notre département et les milieux leurs conviennent parfaitement.

La **Chevêche d'Athéna** est l'espèce la plus patrimoniale car elle fait l'objet d'un Plan National d'Action (PNA). Elle utilise principalement les milieux bâtis ainsi que les cavités de la trame arborée (haie âgée, arbres têtards etc.) pour nicher. Elle a besoin de nombreuses prairies et de couverts herbacés suffisamment ras pour lui permettre de trouver ses proies.

Les deux autres espèces, le **Petit-duc Scops** et le **Hibou des marais** sont beaucoup plus rares. Le premier se trouve en limite de son aire de répartition et il n'est réellement connu nicheur qu'à une quinzaine de kilomètres à l'est de la ZIP. Le second peut être observé un peu partout en migration et en période hivernale, mais il est plus abondant dans les secteurs de plaines lorsqu'ils sont riches en campagnols. Dans ce secteur et sur la période récente, deux cas de nidification ont été récoltés dans l'est de l'AEE.

Ces espèces possédant des mœurs essentiellement nocturnes, elles sont sensibles à l'éolien. L'étude d'impact devra préciser la fréquentation et le statut de chaque espèce dans la ZIP et l'AER au moyen d'un protocole spécifique d'inventaire et de suivi.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Rapaces nocturnes



11. Colombidés

Le **Pigeon colombin** est un nicheur forestier plus rare et localisé dans l'AEE. En période hivernale, il peut former des rassemblements et des dortoirs pouvant atteindre plusieurs centaines d'individus.